

## NOUVEAU DISPOSITIF DE DEMANDE DE BOURSE

### A L'ATTENTION DES PARENTS DES ELEVES NON BOURSIERS

### DES CLASSES DE SECONDE ET DE PREMIERE

A compter du 03 avril 2018 au 20 juin 2018, la demande de bourse du lycée se fera en ligne. Ce service s'adresse aux élèves non boursiers.

Les codes d'accès vous ont été transmis cette semaine par mail et courrier (avec le bulletin scolaire du conseil du 2<sup>ème</sup> trimestre pour les classes de 2de).

Ce code vous permettra de vous connecter au portail « scolarité service » et d'accéder à la demande de bourse de lycée (la durée de validité d'activation du compte est de 3 mois). Pensez à créer une adresse mèl (indispensable pour l'activation du compte) et à contacter les services sociaux le lycée pour être aidées dans cette démarche.

Un tutoriel décrivant le parcours de connexion est disponible en allant sur le lien [www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee](http://www.education.gouv.fr/aides-financieres-lycee)

Un espace numérique sera mis à la disposition des parents (qui n'ont pas d'ordinateur) au secrétariat du Proviseure pour la connexion internet. Pour cela pensez à prendre RDV au 03.81.82.60.60..

Le secrétariat du Proviseure